



NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

PEUGEOT BOXER FOURGON ET CHASSIS CABINE '94-'06

CITROEN JUMPER FOURGON ET CHASSIS CABINE '94-'06

FIAT DUCATO FOURGON ET CHASSIS CABINE '94-'06

N° CE : e11*94/20*4448*00



BOISNIER SAS

REF.: 02100

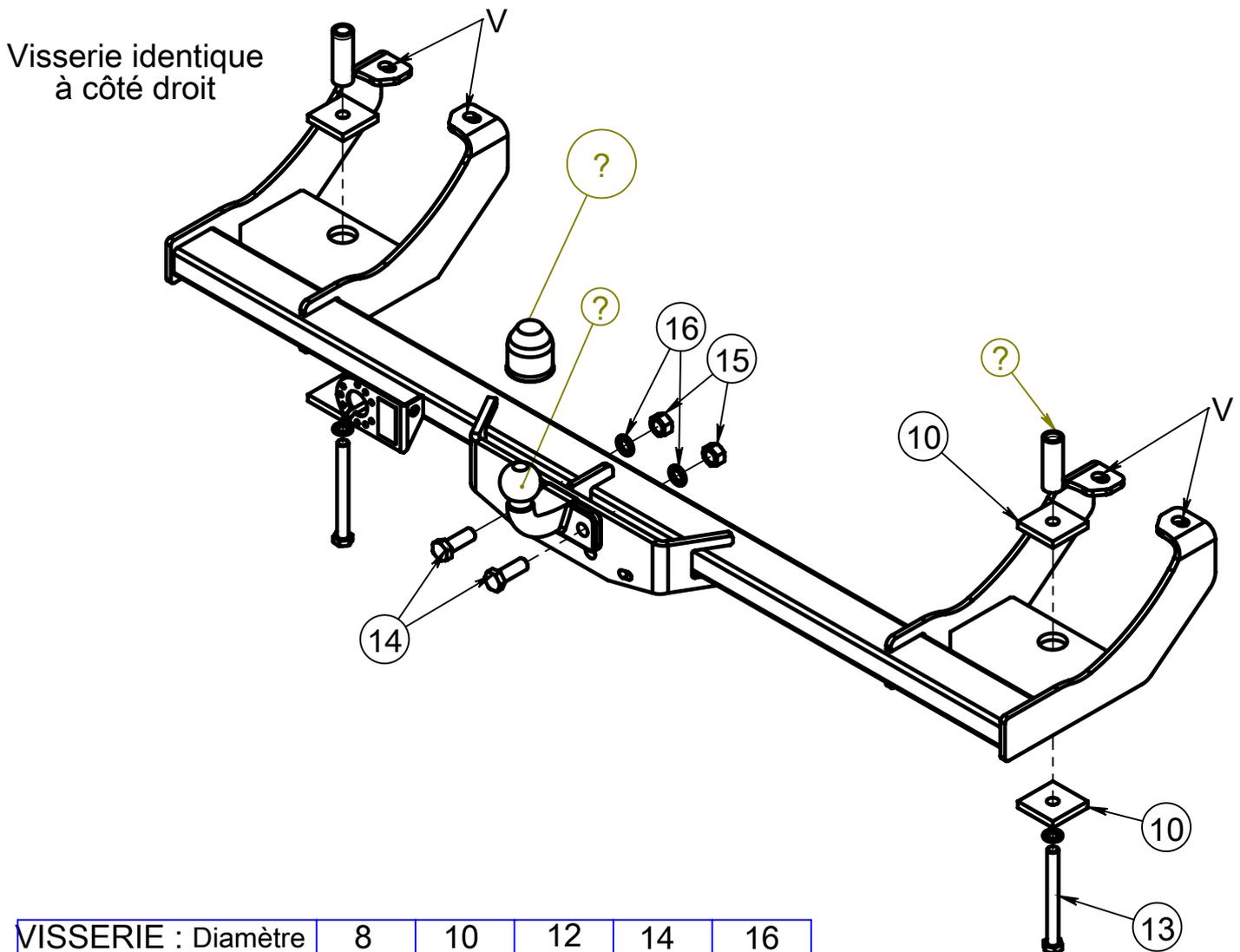
$D = \frac{\begin{matrix} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Car} \end{matrix} \times \begin{matrix} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Trailer} \end{matrix}}{\begin{matrix} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Car} \end{matrix} + \begin{matrix} \text{Max} \downarrow \text{kg} \\ \text{Trailer} \end{matrix}} \times 0.00981 = 12.48 \text{ kN}$
<p>Max</p> <p>S : 100 kg</p> <div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p>2000 kg</p> </div>

REF.: 02100

Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

NON	Découpe :	NON
NON	Découpe visible :	

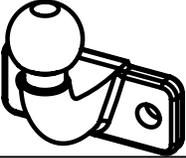
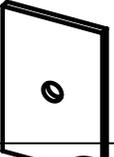
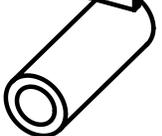
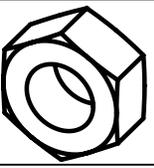
- Oter la roue de secours.
- Enlever les vis avant V de fixation des supports arrières de lame de ressort.
- Introduire la ferrure sous le véhicule et la fixer aux points V avec les 4 vis précédemment démontées.
- Oter la vis arrière de fixation des supports arrières de lame de ressort (passage Ø 35 dans la ferrure pour clé à pipe de 21).
- Introduire les entretoises et les contre plaques puis solidariser avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Bloquer toute la visserie (Voir tableau des couple de serrage).
- **ATTENTION:** pour démontage des 2 vis d'origine sur un véhicule ayant déjà roulé, dévisser prudemment en évitant les efforts de desserage brutaux. (risque de casse de la vis ou de la liaison tôle écrou).
- Au montage de la ferrure d'attelage, graisser la vis de fixation fournie, ainsi que celles d'origine réutilisées.



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
Couple de serrage C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

PEUGEOT BOXER FOURGON

REF.: 02100

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	4	1	REZ50	001001
	10	4	Contreplaque D15 60x60x10 zn	952026
	12	2	Entretoise / Spacer 25x3,5 L75	950099
	13	2	vis DIN 960 M14x140x150 zn	700.09.14140
	14	2	vis / screw EF DIN 933 M16x45 zn	700.03.16045
	15	2	écrou / nut H DIN 934 M16	700.22.16
	16	2	rondelle / washers grower M16 DIN128A zn	700.20.16
	17	2	rondelle / washers grower M14 DIN128A zn	700.20.14
	18	1	CACHE BOULE CRP	

POSE : INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

∇ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable **MAXI.** autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).